

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 1 D'OPTION CONSOMMATEUR À HYDRO-QUÉBEC**

**DEMANDE DE FIXATION DES TARIFS ET DES CONDITIONS D'HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ (ANNÉES 2023, 2024 ET 2025) ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ (ANNÉE 2025-2026)**

**R-4270-2024 | PHASE 1**

---

**Stratégies d'affaires et opérationnelles**

**1. Références :**

- (i) [B-0005](#), page 5, lignes 8 à 11 ;
- (ii) [B-0005](#), page 6, lignes 1 à 9.

**Préambule :**

- (i) *Ces investissements permettront de faire face aux changements climatiques, au vieillissement des actifs du réseau et à la sollicitation accrue de ce dernier. À cet effet, Hydro-Québec va intensifier les travaux en maîtrise de la végétation, accélérer la maintenance et le remplacement des actifs vieillissants.*
- (ii) *En complément des efforts en efficacité énergétique et en gestion des pointes, l'intégration de nouveaux actifs au réseau d'Hydro-Québec sera nécessaire pour répondre à des besoins de puissance additionnels entre 8 000 et 9 000 MW à l'horizon 2035. Le potentiel d'autres filières énergétiques éprouvées ou en développement sera également exploré.*

*Le raccordement au réseau actuel de ces nouvelles installations de production et projets 5 requerra le déploiement d'infrastructures supplémentaires. La forte croissance de la consommation impliquera également un rehaussement important de capacité des infrastructures de transport et de distribution. Ainsi, des investissements importants dans ces réseaux sont à prévoir.*

**Demandes :**

- 1.1 En lien avec la référence (i), veuillez clarifier pourquoi l'enfouissement ciblé de certaines lignes de distribution existantes n'a pas été retenu comme activité complémentaire dans le cadre des travaux de maîtrise de la végétation si l'objectif de ces travaux est d'améliorer la qualité du service.

- 1.2 En lien avec la référence (ii), veuillez confirmer s'il existe des projets relatifs à l'augmentation de la production d'électricité susceptibles d'avoir un impact sur les revenus requis d'Hydro-Québec pour les années visées par la présente cause tarifaire. Si la réponse est affirmative, veuillez fournir plus de détails sur ces projets.

### Établissement des revenus requis (HQDT)

#### 2. Références – évolution des principales activités de la chaîne de valeur :

- (i) [B-0044](#), page 8, tableau 1 ;
- (ii) [B-0044](#), pages 8, l. 1 à 5 ;
- (iii) [B-0044](#), pages 10, l. 11 à 13 ;
- (iv) [B-0044](#), page 12, tableau 2 ;
- (v) [B-0044](#), page 13, lignes 5 à 10 ;
- (vi) [B-0044](#), page 15, tableau 5.

#### Préambule :

(i)

**Tableau 1**  
**Évolution du coût complet des activités de la chaîne de valeur (M\$)**

	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Élaborer des stratégies	46,9	62,6	60,8	13,8
2 Ventes à l'exportation et développement de marchés	46,9	62,6	60,8	13,8
3 Planifier et prioriser	4,2	5,4	5,4	1,1
4 Gestion des approvisionnements en électricité	4,2	5,4	5,4	1,1
5 Concevoir et construire	462,9	537,3	558,8	95,9
6 Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements	27,3	31,0	30,6	3,2
7 Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	100,0	151,4	160,8	60,8
8 Expertise et soutien technique aux opérations	335,8	354,9	367,7	32,1
9 Exploiter et commercialiser	3 332,4	3 319,1	3 295,4	(37,0)
10 Expérience client et commercialisation	568,9	647,7	699,1	130,3
11 Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux	367,4	409,1	433,1	65,7
12 Service technique et intégration réseau	28,8	36,2	39,0	10,3
13 Opération et maintenance	1 952,1	2 006,8	1 855,3	(96,8)
14 Mesurage	86,1	82,9	87,3	1,2
15 Exploitation des réseaux autonomes	132,8	95,8	110,1	(22,7)
16 Autres activités non réglementées	106,5	40,5	71,5	(125,0)
17 Total	3 846,5	3 924,5	3 920,4	73,9
18 (+) Facturation interne et autres cheminements directs Non inclus dans les activités	369,8	445,9	472,3	102,5
19 Total	4 216,4	4 370,4	4 392,7	176,4

- (ii) Comme indiqué au tableau 1, les charges d'exploitation de l'année 2025 totalisent près de 4,4 G\$. Quatre activités représentent à elles seules plus de 75 % des charges d'exploitation, soit les activités Expertise et soutien technique aux opérations, Expérience client et commercialisation, Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux et Opération et maintenance, ci-après nommées les quatre « principales activités ».
- (iii) Hydro-Québec consacre 4,4 G\$ aux charges d'exploitation en 2025, en hausse de 176 M\$ en comparaison à 2023, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 2 %.

(iv)

**Tableau 2**  
**Évolution du coût complet, des ETC et de la facturation à la vue électrique**  
**activité Expertise et soutien technique aux opérations**

Expertise et soutien technique aux opérations	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	311,1	320,1	325,4	14,3
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	163,7	167,2	160,2	(3,5)
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	147,4	152,9	165,2	17,8
4 Coût de retraite	24,5	34,8	42,3	17,8
5 Coût complet de l'activité (M\$)	335,6	354,9	367,7	32,1
6 ETC totaux de l'activité	1 653	1 773	1 866	213
<b>Facturation à la vue électrique du coût complet</b>				
7 Expertise	196,2	216,2	223,9	27,7
8 Soutien technique en maintenance	139,4	138,7	143,7	4,4
9 Total	335,6	354,9	367,7	32,1

(v) *Ces ressources contribueront entre autres à réaliser les études d'avant-projet et les livrables d'ingénierie en lien avec les projets de valorisation de puissance, à déployer de nouvelles pratiques pour accroître la résilience du réseau, à standardiser les processus d'affaires pour permettre un rehaussement de la productivité, à sécuriser la chaîne d'approvisionnement et à accroître la sécurisation des barrages et des infrastructures.*

(vi)

**Tableau 5**  
**Évolution du coût complet, des ETC et de la facturation à la Vue électrique**  
**activité Expérience client et commercialisation**

Expérience client et commercialisation	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	552,8	625,6	673,4	120,6
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	303,3	354,8	383,6	80,3
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	249,4	270,8	289,8	40,4
4 Coût de retraite	16,1	22,1	25,8	9,6
5 Coût complet de l'activité (M\$)	568,9	647,7	699,1	130,3
6 ETC totaux de l'activité	1 457	1 479	1 479	23
<b>Facturation à la vue électrique du coût complet</b>				
7 Commercialisation	178,1	190,1	200,0	21,9
8 Expérience client	355,5	416,7	430,5	75,0
9 dont mauvaises créances	88,2	100,9	104,8	16,6
10 Efficacité énergétique	18,2	23,8	50,5	32,3
11 Mobilité	17,1	17,1	18,1	1,0
12 Total	568,9	647,7	699,1	130,3

**Demandes :**

- 2.1 En lien avec les références (i) et (ii), veuillez fournir la croissance annuelle des charges d'exploitation, exprimée en pourcentage, pour chaque catégorie figurant dans le tableau 1 pour la période 2023-2025. Cette présentation permettra une comparaison plus cohérente entre les catégories, ainsi qu'avec la croissance annuelle totale des charges d'exploitation mentionnée dans la référence (iii).
- 2.2 En lien avec la référence (iv), veuillez préciser quels sont les projets mentionnés dans la référence (v) et indiquer dans quelle proportion chacun contribue à la hausse des coûts associés aux activités « Expertise et soutien technique aux opérations ».
- 2.3 En lien avec la référence (vi), veuillez fournir une ventilation des coûts pour les sous-activités « Expérience client » et « Commercialisation » pour les années 2024 et 2025, sous forme de deux tableaux. Veuillez inclure dans ces tableaux les catégories suivantes :
- Utilisation des technologies numériques ;
  - Besoins additionnels ;
  - Augmentation des mauvaises créances ;
  - Application des paramètres d'indexation et d'inflation ;
  - Autres, si applicables.
- 2.4 Veuillez clarifier si, dans la référence (vi), les augmentations des coûts pour les catégories « Expérience client » (ligne 8) et « Efficacité énergétique » (ligne 11) ont été calculées en utilisant l'IPC ou l'IPPB. Veuillez également confirmer si ces indices ont été appliqués aux estimations des coûts pour les années 2024 et 2025.
- 3. Références – évolution du coût complet de l'activité « *Opération et maintenance* » :**
- (i) [B-0044](#), page 23, tableau 11 ;
- (ii) [B-0044](#), page 24, lignes 5 à 12 ;

**Préambule :**

(i)

**Tableau 11**  
**Évolution du coût complet, des ETC et de la facturation à la Vue électrique**  
**activité Opération et maintenance**

Opération et maintenance	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	1 888,7	1 918,7	1 750,3	(138,4)
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	932,5	1 017,8	793,6	(139,0)
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	956,2	900,9	956,7	0,5
4 Coût de retraite	63,2	88,1	105,0	41,7
5 Coût complet de l'activité (M\$)	1 952,0	2 006,8	1 855,3	(96,7)
6 ETC totaux de l'activité	5 689	5 823	5 999	310
Facturation à la vue électrique du coût complet				
7 Maintenance directe	1 191,9	1 240,9	1 301,6	109,7
8 Support opérations et maintenance	532,8	517,9	545,6	12,8
9 Maîtrise de la végétation	227,3	248,0	8,1	(219,2)
10 Total	1 952,0	2 006,8	1 855,3	(96,7)

(ii) *Pour la sous-activité Support opération et maintenance, on constate une hausse des coûts de 13 M\$ sur la période 2023-2025. Le rehaussement de la force de travail crée une pression à la hausse sur les coûts qui est toutefois compensée puisque les efforts additionnels requis sont liés en grande partie à des projets capitalisables et à l'accroissement du volume des travaux requis pour l'ordonnancement, la préparation et la gestion terrain.*

*L'inflation et les paramètres d'indexation induisent une pression à la hausse des coûts ce qui explique l'écart résiduel de 13 M\$ associé à cette sous-activité.*

**Demandes :**

- 3.1 Veuillez reproduire le tableau 11 de la référence (i) en excluant la réduction liée à la pratique comptable réglementaire demandée pour la maîtrise de la végétation.
- 3.2 Veuillez calculer le taux de croissance des coûts directs et des coûts de soutien, en pourcentage, pour la période 2023-2025, sans tenir compte de la réduction liée à la pratique comptable réglementaire demandée pour la maîtrise de la végétation.
- 3.3 Selon la référence (ii), la hausse de 13 M\$ des coûts pour la sous-activité *Support opération et maintenance* au cours de la période 2023-2025 s'explique principalement par deux facteurs : l'augmentation de la force de travail en raison de l'accroissement du volume des travaux requis, ainsi que l'inflation et les paramètres d'indexation. Veuillez préciser lequel de ces deux facteurs a eu le plus d'incidence sur cette hausse des coûts.

**4. Références – Maitrise de la végétation :**

- (i) [B-0006](#), page 7, lignes 20 à 23 ;
- (ii) [B-0006](#), page 8, lignes 18 à 20 ;
- (iii) [B-0006](#), page 9, tableau 1 ;
- (iv) [B-0006](#), page 11, tableau 2 ;
- (v) [B-0044](#), pages 24, tableau 12 ;
- (vi) [B-0044](#), page 25, lignes 6 à 9.
- (vii) [B-0044](#), page 25, lignes 14 à 15.

**Préambule :**

- (i) *En considérant ces éléments ainsi que les impacts sur la clientèle, HQTD proposent de récupérer les coûts de ces activités, qui sont actuellement comptabilisés à titre de charges d'exploitation dans l'année où ils sont encourus, sur un certain nombre d'années comme précisé ci-après.*
- (ii) *De plus, la croissance de la végétation peut être accentuée par les changements climatiques et rendre les travaux plus longs et plus onéreux, car la végétation est plus dense et a atteint une plus grande maturité, demandant alors des interventions plus complexes et coûteuses.*

(iii)

**Tableau 1**  
**Évolution des coûts unitaires (à coût complet)**  
**de l'activité Maitrise de la végétation entre 2019 et 2025**

	Données réelles					Année de base	Témoin
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Transport</b>							
Coûts complets (M\$) <sup>1</sup>	26	38	50	60	61	72	82
Hectares	12 684	14 473	18 384	20 518	21 804	22 050	22 200
<b>Coûts unitaires</b>	<b>2 050 \$</b>	<b>2 626 \$</b>	<b>2 720 \$</b>	<b>2 915 \$</b>	<b>2 802 \$</b>	<b>3 278 \$</b>	<b>3 703 \$</b>
Augmentation coût unitaire vs 2019							81%
<b>Distribution</b>							
Coûts complets (M\$) <sup>1</sup>	91	112	136	134	163	171	190
Nombre de portées (k)	151	171	203	188	208	220	222
<b>Coûts unitaires</b>	<b>603 \$</b>	<b>657 \$</b>	<b>670 \$</b>	<b>711 \$</b>	<b>785 \$</b>	<b>778 \$</b>	<b>857 \$</b>
Augmentation coût unitaire vs 2019							42%

1 - Les données à coûts complets ne sont pas disponibles avant 2022 et ont été estimées.

(iv)

**Tableau 2**  
**Impact de la pratique réglementaire sur les revenus requis 2025**

(en M\$)	Charges d'exploitation	Pratique réglementaire	Charge d'amortissement	Rendement sur la base de tarification	Impact sur le revenu requis
Distribution	190,2	(190,2)	17,1	5,3	22,4
Transport	82,2	(82,2)	3,4	1,6	5,0
<b>Total</b>	<b>272,4</b>	<b>(272,4)</b>	<b>20,5</b>	<b>7,0</b>	<b>27,4</b>

(v)

**Tableau 12**  
**Coûts de l'activité maîtrise de la végétation**  
**isolés de l'impact de la pratique réglementaire (M\$)**

	Maitrise de la végétation	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1	Coût complet de l'activité	227,3	248,0	280,6	53,3
2	Impact de la pratique réglementaire			(272,4)	(272,4)
3	Total	227,3	248,0	8,1	(219,2)

(vi) [...] L'augmentation des volumes traités (hausse de 2 000 portées dégagées et de 4 000 arbres) ainsi que l'intensification des interventions sur des portions de réseau ciblées dans le but d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan d'action 2035 ont un impact de 8 M\$.

(vii) L'ajustement des taux unitaires moyens, une composition des travaux différente et l'application des paramètres économiques font croître les coûts de 7 M\$.

**Demandes :**

- 4.1 En lien avec la référence (i), veuillez expliquer davantage le raisonnement justifiant la demande d'Hydro-Québec de comptabiliser les activités de maîtrise de la végétation en tant que pratique comptable réglementaire, plutôt que de les traiter comme des charges d'exploitation, comme c'est actuellement le cas.
- 4.2 En lien avec la référence (i), veuillez fournir des références doctrinales ou des sources documentaires appuyant cette proposition.
- 4.3 En lien avec la référence (i), veuillez fournir des exemples de cette proposition appliqués dans d'autres juridictions au Canada.
- 4.4 En lien avec la référence (ii), veuillez fournir les études ou données qui soutiennent l'argument selon lequel la croissance de la végétation est exacerbée par les changements climatiques. Veuillez indiquer, si disponible, l'accélération de la croissance de la végétation au cours des 15 dernières années.
- 4.5 En lien avec la référence (iii), veuillez spécifier quels éléments ont été pris en compte pour les estimations des coûts unitaires de la maîtrise de la végétation avant l'année 2022.
- 4.6 En lien avec la référence (iv), veuillez estimer le montant total qui sera payé en sus en amortissant le coût de la maîtrise de la végétation. Veuillez effectuer cet exercice pour le Distributeur et le Transporteur.

- 4.7 Afin de bonifier l'information fournie dans la référence (v), veuillez indiquer la longueur totale des lignes pour le Transporteur et le Distributeur pour les années 2023, 2024 et 2025. Veuillez également fournir la superficie totale des emprises pour le Transporteur et le Distributeur.
- 4.8 Veuillez ventiler les coûts établis dans la référence (vi) en distinguant quelle proportion est attribuable à l'augmentation des volumes traités de celle liée à l'intensification des interventions sur certaines portions du réseau.
- 4.9 Veuillez expliquer plus en détail les paramètres économiques mentionnés dans la référence (vii) ainsi que leur contribution à la hausse de 7 M\$ des coûts liés à la maîtrise de la végétation du réseau de distribution.

**5. Références – autres activités de la chaîne de valeur et activités de soutien :**

- (i) [B-0044](#), pages 34, tableau 24 ;  
(ii) [B-0044](#), pages 46, tableau 36 ;

**Préambule :**

(i)

**Tableau 24**  
**Évolution des coûts facturés à la Vue électrique par clé de répartition**  
**Activité Conception et évolution du système énergétique et des infrastructures**

Répartition dans la vue électrique (M\$)	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Attribution directe	84,1	127,4	135,6	51,6
2 Transport	40,5	36,5	35,5	(5,0)
3 Distribution	18,0	31,1	30,9	12,9
4 Non réglementé	25,6	59,8	69,2	43,6
5 Heures projet	16,0	24,0	25,0	9,0
6 Transport	12,8	19,3	20,0	7,2
7 Distribution	3,2	4,8	4,9	1,8
8 Non réglementé	-	-	-	-

(ii)

**Tableau 36**  
**Évolution du coût complet et des ETC**  
**activité Services corporatifs**

Services corporatifs	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	634,2	687,5	698,7	64,5
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	470,7	517,4	518,7	47,9
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	163,5	170,1	180,0	16,5
4 Coût de retraite	35,6	48,6	56,1	20,4
5 Coût complet des services rendus (M\$)	669,8	736,1	754,7	84,9
6 ETC totaux de l'activité	2 564	2 601	2 564	0

**Demandes :**

- 5.1 En lien avec la référence (i), veuillez confirmer que la hausse de 43,6 M\$ des coûts de l'activité « Conception et évolution du système énergétique et des infrastructures » résulte des projets liés à l'augmentation de la production d'énergie.
- 5.2 En lien avec la référence (ii), veuillez définir la catégorie « Charges des activités de soutien et support de proximité ».
- 5.3 En lien avec la référence (ii), veuillez fournir l'augmentation en pourcentage des coûts directs des « Services corporatifs » (hors coûts de retraite). Veuillez exprimer les salaires pour 2024 et 2025 en termes de rémunération totale ainsi qu'en termes de salaires. Indiquez également les variations en pourcentage pour chacune de ces catégories.
- 5.4 En lien avec la référence (ii) et concernant les coûts indirects des « Services corporatifs », veuillez fournir une ventilation incluant, notamment :
  - Les types de services concernés (juridique, réglementation, gouvernance, finances, approvisionnement stratégique, etc.). Incluez la catégorie « Autres » si nécessaire pour concilier avec les totaux ;
  - Les données pour 2023, 2024 et 2025, en incluant l'augmentation en pourcentage pour chaque catégorie.

**Suivi de décisions règlementaires : encaisse réglementaire des charges d'exploitation selon la MCC**

**6. Références :**

- (i) [A-0006](#), page 13, paragraphe 26 ;
- (ii) [B-0071](#), page 5.

**Préambule :**

- (i) *La Régie note que le Transporteur présente dans son rapport annuel au 31 décembre 2022 les « Résultats réglementaires réels 2022 » selon la MCC. Si des informations similaires sont disponibles, la Régie demande au Distributeur de déposer, au plus tard le 19 septembre 2024 à 12 h, ses résultats réels pour l'année 2022 selon la MCC.*

(ii)

**Tableau 1**  
**Charges d'exploitation du Distributeur selon la M|CC - 2022 (M\$)**

	Réel 2022 avant décision D-2024-024	Impact de la décision D-2024-024 <sup>1</sup>	Réel 2022 ajusté
1 Élaborer des stratégies	0,6	-	0,6
2 Ventes à l'exportation et développement de marchés	0,6	-	0,6
3 Planifier et prioriser	5,6	-	5,6
4 Gestion des approvisionnements en électricité	5,6	-	5,6
5 Concevoir et construire	101,2	-	101,2
6 Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements	3,7	-	3,7
7 Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	39,3	-	39,3
8 Expertise et soutien technique aux opérations	58,1	-	58,1
9 Exploiter et commercialiser	1 492,6	(6,7)	1 485,9
10 Expérience client et commercialisation	507,6	-	507,6
11 Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux	44,4	(6,4)	38,1
12 Service technique et intégration réseau	38,7	-	38,7
13 Opération et maintenance	733,8	-	733,8
14 Mesurage	90,7	(0,4)	90,3
15 Exploitation des réseaux autonomes	77,5	-	77,5
16 Total	1 600,0	(6,7)	1 593,3
17 (+) Facturation interne et autres cheminements directs Non inclus dans les activités	84,3	-	84,3
18 Total	1 684,3	(6,7)	1 677,5

**Demandes :**

6.1 En lien avec la référence (ii), veuillez détailler comment la décision D-2024-024 a causé une diminution des charges d'exploitation pour l'année 2022, notamment dans la sous-activité *Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux*.

**Dépense de mauvaises créances**

**7. Références :**

- (i) [B-0044](#), Annexe A, page 59, tableau A-1 ;
- (ii) [B-0044](#), Annexe A, page 59, tableau A-2 ;
- (iii) [B-0044](#), Annexe A, page 60, tableau A-3.

**Préambule :**

(i)

**Tableau A-1**  
**Dépense de mauvaises créances (M\$)**

	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025
1 Clientèle régulière (résidentielle, commerciale et affaires)	85,6	97,9	101,8
2 Autres	2,6	3,0	3,0
3 Total de la dépense de mauvaises créances	88,2	100,9	104,8

(ii)

**Tableau A-2**  
**Stratégie pour la clientèle à faible revenu**  
**Soutien financier – impact client 2023-2025**

	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025
1 Radiation consommation - rabais sur ventes	10,5	20,6	25,6
2 Radiation de la dette totale - radiations brutes	18,4	27,3	33,8
3 <b>Soutien financier - impact client</b>	<b>28,9</b>	<b>47,9</b>	<b>59,4</b>

(iii)

**Tableau A-3**  
**DMC<sup>12</sup> et taux de la DMC sur les ventes 2023-2025**

	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025
En (M\$)			
1 Ventes clientèle résidentielle*	5 862	6 121	6 548
2 Ventes clientèle commerciale et affaires	4 034	4 259	4 491
3 <b>Ventes</b>	<b>9 896</b>	<b>10 380</b>	<b>11 039</b>
4 Rabais sur ventes - MFR (clientèle résidentielle)	(10,5)	(20,6)	(25,6)
5 <b>Ventes après rabais</b>	<b>9 886</b>	<b>10 359</b>	<b>11 013</b>
6 Dépense de mauvaises créances résidentielle	76,7	88,8	91,9
7 Dépense de mauvaises créances commerciale et affaires	8,9	9,1	9,9
8 <b>Dépense de mauvaises créances</b>	<b>85,6</b>	<b>97,9</b>	<b>101,8</b>
9 Taux de la dépense de mauvaises créances résidentielle (%)	1,3%	1,5%	1,4%
10 Taux de la dépense de mauvaises créances commerciale et affaires (%)	0,2%	0,2%	0,2%
11 <b>Taux de la dépense de mauvaises créances (%)</b>	<b>0,87%</b>	<b>0,95%</b>	<b>0,92%</b>

### Demands :

- 7.1 En lien avec la référence (i), veuillez fournir le montant réel des dépenses de mauvaises créances pour les clients résidentiels de 2019 à 2023. Veuillez également indiquer la variation annuelle moyenne, exprimée en pourcentage, sur la période 2019 à 2025.
- 7.2 Veuillez expliquer comment les prévisions des dépenses de mauvaises créances pour les années 2024 et 2025 ont été établies, en vous appuyant sur les références (i), (ii) et (iii).
- 7.3 Veuillez indiquer la part des dépenses de mauvaises créances historiques attribuable aux clients à faible revenu. Pour les années de prévision 2024 et 2025, quelle proportion de ces dépenses concerne les clients à faible revenu ?

7.4 Compte tenu de la hausse du soutien aux clients à faible et modeste revenu depuis la pandémie<sup>1</sup>, veuillez indiquer dans quelle mesure cette hausse permettrait de réduire les dépenses de mauvaises créances pour les clients résidentiels au cours des années 2024 et 2025.

### Évolution des charges d'exploitation – hausse du personnel dans la chaîne de valeur et les activités de soutien

#### 8. Références :

- (i) David Descôteaux. « Hydro-Québec : près de 20 % plus d'employés qu'il y a 4 ans, mais le service à la clientèle se dégrade ». *TVA Nouvelles*, publié le 2 avril 2024<sup>2</sup>
- (ii) [B-0044](#), page 23, tableau 11 ;
- (iii) [B-0044](#), Annexe B, page 62, lignes 10 à 13 ;
- (iv) [B-0044](#), Annexe B, page 62, lignes 18 à 23 ;
- (v) [B-0044](#), Annexe B, page 67, tableau B-5.

#### Préambule :

(i) *Selon le plus récent rapport annuel d'Hydro-Québec, les employés permanents sont passés de 16 977 à 19 841 entre 2019 et 2023. Le nombre d'employés temporaires a suivi la même tendance, ce qui fait que l'effectif total d'Hydro-Québec est passé de 19 477 à 22 806 depuis 4 ans, une hausse de 17,1% ou de 3329 employés de plus.*

(ii)

**Tableau 11**  
 Évolution du coût complet, des ETC et de la facturation à la Vue électrique  
 activité Opération et maintenance

Opération et maintenance	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	1 888,7	1 918,7	1 750,3	(138,4)
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	932,5	1 017,8	793,6	(139,0)
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	956,2	900,9	956,7	0,5
4 Coût de retraite	63,2	88,1	105,0	41,7
5 Coût complet de l'activité (M\$)	1 952,0	2 006,8	1 855,3	(96,7)
6 ETC totaux de l'activité	5 689	5 823	5 999	310
Facturation à la vue électrique du coût complet				
7 Maintenance directe	1 191,9	1 240,9	1 301,6	109,7
8 Support opérations et maintenance	532,8	517,9	545,6	12,8
9 Maîtrise de la végétation	227,3	248,0	8,1	(219,2)
10 Total	1 952,0	2 006,8	1 855,3	(96,7)

<sup>1</sup> Pièce [B-0028](#), page 28, Figure A-1

<sup>2</sup> <https://www.tvanouvelles.ca/2024/04/02/hydro-quebec-pres-de-20-plus-demployes-quil-y-a-4-ans>

- (iii) *Pour atténuer cette réalité, des programmes d'attraction de la main-d'oeuvre ont été mis en place. Ces programmes visent principalement les électriciens d'appareillage et les techniciens automatismes et consistent en l'attribution de bourses d'études, de diffusions de campagnes publicitaires et de présence ciblées dans les écoles et foires d'emploi.*
- (iv) *Des programmes de formation internes ont été conçus pour assurer une montée en compétence rapide et faciliter l'intégration de ces nouvelles ressources dans les équipes de travail. Par exemple, des formations sur les thèmes suivants sont offertes :*
- *Formation initiale en santé et sécurité ;*
  - *Code de sécurité des travaux en postes de transport ;*
  - *Équipements spécialisés utilisés par le Transporteur.*

(v)

**Tableau B-5**  
**Évolution des coûts de la sous-activités Maintenance directe**  
**pour les activités de distribution**

Maintenance directe	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts de maintenance directe	360,7	414,6	437,3	76,5

**Demandes :**

- 8.1 Veuillez confirmer que le nombre d'employés permanents d'Hydro-Québec est passé de 16 977 à 19 841 entre 2019 et 2023, et que le nombre d'employés temporaires a augmenté de 19 477 à 22 806 au cours de la même période, tel qu'indiqué dans la référence (i). Veuillez préciser dans quels secteurs de la chaîne de valeur ces employés travaillent depuis leur embauche.
- 8.2 En lien avec la référence (ii), veuillez reproduire le tableau en prenant l'année 2019 comme référence. Veuillez également calculer la hausse annuelle moyenne des équivalents temps plein (ETC) entre 2019 et 2023.
- 8.3 Veuillez détailler les initiatives faisant partie des programmes d'attraction de main-d'œuvre mentionnés dans la référence (iii), et préciser l'impact de chaque programme sur les coûts des ETC pour la période 2023 à 2025.
- 8.4 En lien avec la référence (iv), veuillez indiquer quelles initiatives relèvent des programmes de formation internes et préciser l'impact de chaque programme sur les coûts des ETC pour la période 2023 à 2025.

- 8.5 En lien avec la référence (v), veuillez quantifier l'impact de l'augmentation des heures d'exécution des stratégies et du raffinement de l'attribution directe des coûts d'activités dans la hausse de 76 M\$ observée pour la sous-activité « Maintenance directe » du Distributeur.